

MAZIÈRES INFOS

Le bulletin d'information mensuel de la commune



20 novembre

Repas des aînés

23 novembre

Relais infos jeunes (Chloro'Fil)

25 novembre

Date limite de candidature pour un emploi technique à temps complet sur la commune (remplacement d'un départ à la retraite) voir p.3

30 novembre

France Bénévolat (Chloro'Fil)

03 décembre

Arbre de Noël (CFM)

07 décembre

Relais Petite Enfance (Chloro'Fil)

09 décembre

Marché de Noël (école)

ACCUEIL DU PUBLIC DE LA MAIRIE

Lundi au vendredi :

13 h 30 - 18 h 00

Samedi : 9 h 30 - 12 h 00

Tél mairie : 02.41.62.35.12

Tél urgence : 06.04.06.51.58

mairie@mazieres-en-mauges.fr



www.mazieres-en-mauges.fr



Appel aux idées pour sauver le lavoir

Le saviez-vous ? La commune possède les vestiges d'un petit lavoir situé rue de la Forêt, à côté du n°60.

Le lavoir était une retenue d'eau, installée sur une source, un ruisseau, comme en témoigne le puits à côté. Avec le courant d'eau, le linge était toujours lavé dans une eau propre.

Son origine est lointaine et les archives communales sont très lacunaires. une délibération datant de 1888 prévoyait sa réhabilitation. Puis, à la fin des années 1990, un projet d'aménagement avait été proposé mais les travaux n'ont pas été exécutés. Aujourd'hui, le site est très délabré, le couvert n'est plus assuré et certains murs s'écroulent.

Le Conseil Municipal lance une boîte à idées pour connaître vos envies sur le devenir de ce lieu : souhaitez-vous le voir réhabilité? si oui, par une entreprise ou par les habitants ? le détruire ? si oui, que faire de cet emplacement ? le rétrocéder ? réaliser un aménagement ?

Vous pouvez déposer vos idées dans la boîte à idées mise à disposition dans le hall de la mairie ou envoyer vos propositions par mail à mairie@mazieres-en-mauges **avant le 16 décembre 2022.**

Nous sommes également à la recherche de toute information concernant son histoire.



Approbation du montant de l'attribution de compensation suite au transfert de charges en matière de défense extérieure contre l'incendie

En septembre dernier, le Conseil Municipal a donné un avis favorable à l'évolution statutaire de l'Agglomération du Choletais sur le transfert de la compétence en matière de défense extérieure contre l'incendie. Le transfert de cette compétence entraîne de facto les charges attenantes pour l'exercer vers l'AdC. Pour la commune de Mazières, cela représentait une somme de 21 400 € (cotisation annuelle SDIS + entretien des 16 poteaux). En contrepartie, l'attribution de compensation versée annuellement par l'AdC à la commune passera donc de 107 417 € à 86 017 €. Pour la première année, c'est une opération neutre financièrement.

Rapport d'activités 2021 de l'Agglomération du Choletais

Le Conseil Municipal prend acte des rapports d'activités 2021 des services assainissement, eau potable et gestion des déchets de l'Agglomération du Choletais. Ces rapports permettent de rendre compte des caractéristiques techniques des services, des financements, des investissements, de la tarification des services et des indicateurs de performance. Ils sont consultables sur le site internet cholet.fr à la rubrique environnement choix téléchargement.

Mise à jour de la voirie communale

Il est procédé au classement des voies de la 3ème tranche de la ZAC du Pré de l'île dans le domaine public, soit 973,67 mètres linéaires. La mise à jour de la voirie communale est importante puisque la longueur de la voirie est un des critères utilisés pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Petites subventions 2022

Une subvention de 50 € est versée à Entraid'addict 49, Sapeurs-pompiers humanitaires, France Alzheimer et Handi'Chiens. A Mazières, une famille accueille un jeune golden retriever pendant 16 mois pour l'association Handi'Chiens afin de le sociabiliser et de l'éduquer en vue d'en faire un chien d'assistance à des personnes en situation de handicap et de vulnérabilité.

Décision modificative n°1 du budget principal

La première décision modificative du budget 2022 est votée par le Conseil Municipal.

En section de fonctionnement, les crédits de quelques articles sont modifiés au vue de récentes notifications, notamment sur le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales, l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires ainsi que l'ajustement des crédits relatifs aux amortissements des biens qui représente la moitié des crédits de fonctionnement de cette décision modificative.

Et en investissement, un ajustement à la hausse des crédits de subventions suite à la notification de la DETR pour les travaux du centre technique municipal (92 277 €) et les amortissements des biens. Cette décision modificative s'équilibre donc à 21 449.80 € en section de fonctionnement et 105788.76 € en section d'investissement.

Devenir du lavoir rue de la Forêt

La commission communale "Patrimoine" s'interroge sur le devenir de ce site et propose de faire appel aux habitants (voir 1ère page).

Travaux emmarchements de la Gagnerie

Suite à des malfaçons sur la réalisation des marches et du mur de la Gagnerie, une remise en ordre a été effectuée pour un coût de 17 421.28 € prise en charge par l'assurance du titulaire du marché initial.

Illuminations de Noël

En cette période de tension sur l'approvisionnement en énergie, la durée des illuminations de Noël et le nombre des décors seront réduits et concentrés sur la place de l'église, à côté du grand sapin.

LA COMMUNE RECRUTE UN AGENT TECHNIQUE POLYVALENT

Descriptif de l'emploi

Dans le cadre d'un service public de proximité, l'agent technique polyvalent en milieu rural conduit l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et des bâtiments communaux.

Profil recherché

- Travail seul ou en binôme avec le second agent du service
- Permis B indispensable

Poste à pourvoir le 02/01/2023

Date limite de candidature 25/11/2022

Informations complémentaires

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- Rémunération statutaire sur cadre d'emploi
- Régime indemnitaire (RIFSEEP et NBI)
- Prime de fin d'année
- commune adhérente au CNAS
- temps complet sur 5 jours générant des RTT (37,5h hebdomadaire)
- titres restaurant

Renseignements en mairie au 02.41.62.35.12

LA MAIRIE RECRUTE !



COLLECTE DE BOUCHONS

**Le Conseil Municipal des Enfants
organise une collecte de bouchons en
plastique**



Venez déposer vos bouchons à la mairie de Mazières en
Mauges jusqu'au 26/11/2022.

Les bouchons seront ensuite donnés à l'association,
« les bouchons de l'espoir 49 »

Les bouchons en plastique servent à financer du matériel pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de logement en relation avec le handicap, des aménagements de véhicule liés à l'handicap, du matériel handisport.

Radars pédagogiques

Période du 1er au 31 octobre 2022
Emplacement situé rue de la Crèche

Vitesse	Pourcentage
Sens Rond point → rue de la Crèche	
30 - 50 km/h	94,83%
>50 km / h	5,17%

rue de la Crèche → rond-point	
30 - 50 km/h	94,94%
>50 km / h	5,05%

En recherchant plus finement dans les données recueillies par l'appareil, il s'avère que 0,07 % des usagers dépassent la vitesse de 70 km/h.



·Permanences Chloro'fil à la maison des associations de Mazières-En-Mauges

De Septembre à décembre, **les mercredis après-midi de 15h à 17h**, nous organisons des permanences pour les habitants de Mazières-en-Mauges. Sur 4 thématiques : Point infos jeunes, numérique café, France bénévolat et des RDV RPE.

-Numérique Café : 16 nov et 14 déc. Pour répondre aux attentes et aux besoins des habitants parfois désemparés devant un ordinateur, une tablette ou un téléphone.

-Relais Info Jeunes : 23 nov Pour les 15-30 ans, accompagnement pour l'emploi, la santé, les études, le logement, les loisirs...

-France Bénévolat : 30 nov. Pour ceux qui cherchent à devenir bénévoles ou les associations en recherche de bénévoles.

-Relais Petite enfance : 09 nov et 07 déc RDV pour les familles (sur des questions liées aux modes d'accueil ou la fonction employeur) ou pour les Assistants Maternels dans le cadre de leur activité.

·Réservez vos places pour le spectacle de fin d'année

Spectacle gratuit à destination des 0-6 ans par la Cie Toile d'éveil : Un spectacle poétique et musical intitulé « Petit à petit, l'oiseau fait son nid » **Samedi 10 décembre**- Salle des fêtes de la Tessoualle à 10h30



Les aventures de Suzette ou la chronique du



Ce week-end, en allant faire son tour aux Halles, Suzette passe devant le Pôle social afin de regarder les informations affichées. Elle remarque que le CLIC IGEAC organise une nouvelle session de formation pour les Aidants.

Celle-ci se déroulera les **mardis 29 novembre et 6 Décembre** à Cholet sur le thème « Enfant/Aidant : qui suis-je ? » de 10h à 16h30, pour un groupe de 10 personnes.

Elle se souvient avoir assisté, il y a longtemps, à une formation sur la thématique de la maladie de Parkinson. Elle avait apprécié les conseils pratiques pour mieux accompagner son proche. Cela lui a permis d'échanger avec d'autres aidants et de se sentir moins seule à ce moment-là. Elle avait aussi appris l'existence de certains dispositifs et associations qui lui ont permis d'avancer sans s'épuiser.

...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

CLIC IGEAC (centre local d'information et de coordination),

- au pôle social (24 avenue Maudet 49300 CHOLET) uniquement sur rendez-vous ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
- et le vendredi de 14h00 à 17h00
- à Vihiers (2 Rue du Comte de Champagne)
- ou à domicile

Tél : 02.41.30.26.34
 clic.choletais@gmail.com
 Site Internet : clic-igeac.org

